



Confédération Nationale des Producteurs de Cacao du Cameroun

" La solidarité pour une autonomie durable "

B.P.: 13277 Yaoundé Bur: 22 30 62 60 Cel. : 99.64.82.58 / 97.07.62.57 E-mail : conaprocac2007@yahoo.fr
Code exportateur : 06/634/du 5 Août 2006 N° Contribuable : MO90200020569W du 21 juillet 2008

Abidjan le 20 Novembre 2012

Distingués invités à ce panel, je tiens d'abord à remercier les instances de l'Organisation Internationale du Cacao (ICCO) d'avoir invité un petit producteur de cacao à cette conférence et surtout de lui permettre d'être avec les éminents conférenciers qui vont parler de ce mot « **certification** » qui semble être une menace pour certains et une aubaine pour d'autres dans nos campagnes.

La CONAPROCAM est une organisation de producteurs de cacao qui regroupe environ 20000 petits producteurs et produit entre 5000 et 7000 tonnes de cacao vendu en groupe dans les marchés organisés par les producteurs, pour 22 à 28000 tonnes de production commercialisable dans nos zones.

A l'annonce de la libéralisation de la filière cacao au Cameroun vers les années 1990, il ne nous a été présenté que des avantages en comparaison avec le système précédent qui a pourtant fait ses preuves et développé notre pays.

Les producteurs ont eu par la suite beaucoup de souffrance dans cette libéralisation.

Aujourd'hui, on nous annonce la certification.

J'ai donc procédé à une revue de presse et autres parutions pour pouvoir en parler, les exemples de certification au sein des groupements de producteurs étant rares.

La certification : selon la définition lue dans le quotidien de l'économie au Cameroun N°200 du lundi 12 novembre 2012, la certification est un processus de validation des données, des compétences, ou encore de qualité (ISO).

La certification de la qualité est le processus de vérification permettant d'établir qu'un produit ou un service est conforme à une norme de gestion de la qualité.

En droit, la certification est un processus écrit d'assurance, gage de crédibilité et de confiance.

Au Cameroun les 19-20 avril 2011, il a été organisé par Le Ministère du Commerce et l'Office National du Cacao et du Café, un atelier sur les enjeux de la certification.

Dans le rapport qui a été produit on peut lire que selon l'ICCO :

« La certification est présentée comme un mécanisme satisfaisant pour attester de façon transparente la conformité du produit (cacao -café) aux exigences du marché et aux normes de durabilité ».

La problématique posée par l'atelier de Yaoundé était la suivante « Dans le cadre de la recherche de plus de valeur ajoutée et de compétitivité pour le cacao et le café du Cameroun, et compte tenue de ce que la demande de produits certifiés semble augmenter inexorablement, la certification produit-elle réellement un changement positif et substantiel du niveau de vie des producteurs de cacao et café ? »

La réponse à cette question n'a pas été clairement donnée, les préoccupations des participants transparaissent dans les questions qui sont toujours d'actualité chez les producteurs aujourd'hui à savoir :

Qui paie ? Combien ? Y-a-t-il un gain réel ? Que doit faire le Gouvernement ?

Au cours de cet atelier quatre résolutions ont été prises :

- 1.** Mettre en place un cadre national, chargé d'examiner toutes les questions liées à la certification dans les filières cacao et café notamment :
 - La cohérence des exigences de la certification avec la réglementation nationale.
 - L'adaptabilité des référentiels des certificateurs au contexte camerounais.
 - L'harmonisation et la simplification des organismes certificateurs afin de faciliter l'adhésion des producteurs.
 - L'accréditation des certificateurs dans les filières cacao et café.
- 2.** Intensifier l'encadrement des producteurs dans les domaines des bonnes pratiques culturales et les responsabiliser pour les opérations de collecte et de commercialisation de leurs produits (bonne pratiques post récolte).

De même, intensifier l'encadrement de tous les acteurs en matière de bonne pratiques post récoltes et de traçabilité des produits.
- 3.** Appliquer les mesures visant à primer la qualité et décourager les mauvaises pratiques.
- 4.** Intensifier la sensibilisation et la mobilisation de nos 2 produits de base à travers, notamment la tenue régulière des journées nationale de cacao et de café en vue de leur meilleur positionnement sur le marché international.

Dans l'étude ICCO sur les coûts, les avantages et désavantages de la certification du cacao (Note du Secrétariat, documents soumis à l'examen et l'approbation du conseil à sa 86^e session ordinaire en septembre 2012).

Il est clairement dit dans les résultats de l'analyse des coûts et bénéfices s'agissant des impacts sociaux et environnementaux :

a) Avantages: Partage entre les différents systèmes de certification de l'objectif de l'amélioration du niveau de vie des exploitants et de la durabilité de la chaîne de valeur du cacao.

Outre l'augmentation des bénéfices nets perçus par les exploitants, l'étude a identifié d'autres avantages (i) accès rapide au marché(ii) stabilité grâce aux accords contractuels(iii) réduction de la vulnérabilité grâce à une meilleure résistance à la volatilité des prix(iii) meilleurs accès aux informations sur le marché et le renforcement du pouvoir de négociation au niveau de la coopérative.

b) Mais aussi des désavantages :

- La difficulté pour les petits exploitants de supporter les coûts élevés de la certification lors des premières années.
- Les difficultés de regroupement, d'obtention de fonds pour les investissements initiaux et la création et de maintien des systèmes de contrôle intenses exigés par la certification.
- Les obstacles rencontrés par les exploitants et les coopératives pour choisir l'auditeur et le contrôle exercé sur les exploitants par les exportateurs et l'industrie qui abusent souvent de leur position du fait qu'ils financent la participation au système.

La littérature ne prouve pas que la certification ait permis de surmonter les problèmes persistants de la cacao culture.

Les aspects tels que l'inégalité des sexes et le manque de contrôle démocratique des coopératives ne sont pas réglés par la certification. Des doutes sont émis sur la répartition équitable des primes aux producteurs.

Les coûts de participation trop élevés à long terme constituent une autre source de préoccupation, surtout on remarque l'inégalité de la distribution du bénéfice de la certification entre la coopérative - le producteur et l'exportateur.

A la une du journal SPORE N°158 de mars-Avril 2012 il est titré :

« **Certification les coûts en question** »

Il est relevé dans cet article que la certification est certes un outil de marketing efficace, mais que pour la valeur ajoutée créée par la certification moins de 10% revient au pays d'origine du produit.

La valeur ajoutée est ainsi créée mais pas récupérée par le producteur.

Plus loin il est dit dans cet article « que la certification permet peut être à certains producteurs d'accéder à des marchés lucratifs et de percevoir des revenus supérieurs pour leur produits. Mais les coûts élevés et les exigences de la certification excluent aussi les plus pauvres au profit des exploitants les mieux lotis et déjà organisés » Emma Blackmore.

A moi petit producteur, l'une des nombreuses questions qui se posent est la suivante :

Les petits producteurs que nous sommes seront-ils donc des exclus de la certification ?

Pour le moment les producteurs sont perdus face à cette nouvelle tendance en lisant toute cette littérature et tout ce qui s'écrit dans les journaux.

Je reviens une fois de plus sur le quotidien de l'économie au Cameroun du lundi 12 novembre 2012 après la grande fête du cacao du 7 au 8 novembre 2012 **FESTICACAO** organisée par le **Conseil Interprofessionnel du Cacao et du Café** et le ministère du Commerce.

Ce journal titre :

« **La difficile équation de la certification** »

Le journal dit clairement que la certification ne fait pas l'unanimité que ce processus qui est défendu par les ONG ne tient pas suffisamment compte des préoccupations des producteurs qui sont pourtant les premiers concernés.

Le journal poursuit en disant que le directeur Exécutif de l'Organisation Internationale du Cacao (ICCO) a déclaré que la certification est peut être une bonne chose mais il faut encore la redéfinir... pour l'heure elle implique des surcoûts aux producteurs qui ne sont pas pris en compte ce qui n'est pas normal a souligné Jean Marc Anga lors de la conférence internationale sur le cacao tenue le 07 novembre dernier à Mbalmayo (Cameroun).

Quoi qu'il en soit poursuit le journal « Le Cameroun est résolu de se lancer dans le processus de certification selon le Secrétaire Exécutif du Conseil Interprofessionnel du cacao et du café (CICC) Mr Maledy Omer qui dit que le Cameroun perdrait ses plus gros clients (Hollande 70%) et Allemagne (7%) en matière d'achat des fèves.

Le petit producteur que je suis se demande donc :

Si ce sont là les seuls marchés où nos produits doivent être vendus, la perte de ces gros clients du Cameroun aurait quelles conséquences pour les petits producteurs que nous sommes ?

Les gains annoncés par les ONG en matière de certification auront-ils le même impact que les primes jadis payées par le gouvernement pour la bonne tenue des plantations ou pour la bonne qualité des produits ?

La certification va-t-elle entretenir les pistes de collecte ?

La certification prendra-t-elle en charges les fertilisants et autres produits phytosanitaires ?

Les bonnes pratiques agricoles auxquelles nous étions parfaitement habitués avant la libéralisation et qui ont disparues avec la forte pression exercée par les intermédiaires sur les producteurs ne pourront-elles revenir que grâce aux ONG ?

Les ONG qui pour faire ce travail n'hésitent pas à recruter sur place ont-elles vraiment les compétences permettant de remplacer les services spécialisés locaux qui ne demandent qu'à être dotés de moyens conséquents pour produire les résultats escomptés ?

Cette installation d'intermédiaires supplémentaires dans notre filière cacao sous le prétexte de la certification ne va-t-elle pas diminuer d'avantage la part du prix payée au producteur ?

Quels rôles pourront continuer de jouer les structures gouvernementales traditionnelles en matière de vulgarisation des bonnes pratiques agricoles et post récolte, de surveillance de contrôle de la commercialisation de contrôle de la qualité et, de protection des producteurs si ces fonctions doivent être abandonnées aux ONG ?

Nous espérons que les discussions lors de cette conférence permettront de rassurer les producteurs sur ce concept et de tracer une voix claire et assurée de la certification.

Je vous remercie

ALEXIS JOSEPH KOUNDI

PRESIDENT NATIONAL DE LA CONAPROCAM.